



## Notes sur les Psaumes

# Vision de jugement

**Psaume 50**

Ce Psaume est apocalyptique, le seul d'Asaph, dans la deuxième partie du Psautier. Le précédent a parlé de la mort, et comme nous le dit Hébreux 9.27, après la mort vient le jugement, après le jour de l'homme vient le jour de l'Éternel. Le tableau d'un Dieu jugeant le monde peut être d'abord appliqué à la situation historique, Dieu s'adressant à son peuple de façon prophétique. Cette prophétie est à projeter sur l'avenir au moment du jugement final.

### 1. L'Éternel se présente dans sa majesté comme Juge (50.1-6)

La répétition des noms de Dieu est là pour souligner sa divinité et son autorité manifestées à un peuple qui a oublié ces attributs de base. Dieu se présente personnellement quand il intervient, et décrète sa pensée qui se révèle par un message exigeant l'obéissance. Il n'est pas seulement dans le ciel, mais il domine le monde qui s'est écarté de lui, pensant que c'est un Dieu silencieux. Il vient avec le fouet, symbole du jugement et de la purification; sa puissance furieuse est une tempête, et c'est de Sion qu'il fait entendre sa voix parce que c'est au milieu de son peuple qu'il siège. Il est omniprésent malgré tout dans sa création, et sa gloire se montre sur toute la terre.

### 2. Le jugement du peuple de Dieu (50.7-15)

Dans la section précédente, le psalmiste parle de « *mes fidèles* » qui ont fait alliance par le sacrifice. Dans ce paragraphe, il va préciser ce que veut dire le mot « *sacrifice* » dans la pensée de Dieu. Ce n'est pas seulement les offrandes d'animaux, mais c'est une attitude fidèle d'obéissance et d'amour qui doit le caractériser. Donc les versets 14 et 15 nous parlent des qualités qu'il exige, accompagnant les sacrifices sanglants : reconnaissance, prière et action spirituelle indiquée par les vœux. La foi et le témoignage viennent ensuite, ce dernier comprenant la proclamation de la vérité personnellement, et ayant comme sujet la bonté divine dans notre propre vie (voir Hé 10; 1 Co 3).

### 3. Le jugement des méchants (50.16-21)

Notez le contraste qui surgit entre les expressions « *écoute mon peuple* » (verset 7) et « *Dieu dit au méchant* » (verset 16). Il marque un changement dans la pensée. Si le jugement de Dieu doit commencer par sa propre maison, sachons que les méchants n'échapperont pas non plus.

Voici les caractéristiques de ceux qui passeront en jugement : Ce sont des « religieux » qui ont la Parole de Dieu dans la bouche, mais qui repoussent son autorité. Cette situation ressemble

étrangement à celle que nous vivons de nos jours. Malgré les prétentions religieuses, nous sommes témoins d'une foi écartée de la Parole et nous constatons une rapide déchéance des mœurs : vol, adultère, mensonge, etc. Ce qui est pire encore, l'attitude vis-à-vis des frères est plus mauvaise qu'envers ceux qui ne le sont pas. Puisque Dieu a donné sa Parole écrite, il est normal qu'il ne réagisse pas sur le champ pour les reprendre. Mais les méchants pensent qu'il n'existe pas ou qu'il est comme eux : injuste et inconséquent. L'expression « *je me suis tu* » est en contraste avec la première phrase du Psaume, « *l'Éternel parle* », ainsi qu'avec le verset 17, « *tu jettes mes paroles derrière toi* ». Si l'on repousse la Parole écrite, Dieu ne se soucie pas de nous faire d'autres révélations.

#### 4. Avertissement et invitation (50.22-23)

Dieu reprend donc les deux catégories d'hommes auxquels il vient de s'adresser, et cela à cause de leur oubli à son sujet. Il dit, comme dans le verset 21, que toute leur méchanceté sera mise sous leurs yeux de façon qu'ils ne pourront pas répondre ni se défendre devant la sentence divine. Dieu renouvelle son appel pour obtenir une réponse qui ne soit pas superficielle et une obéissance sans laquelle il ne peut pas nous accorder la lumière et la vie nécessaire pour la marche de chaque jour.

---

**Aaron Kayayan**, pasteur

*Notes sur les Psaumes. Introduction à l'Ancien Testament. Foi et Vie Réformées, Palos Heights, 1997.*

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.  
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))